

Capitale économique, universitaire, culturelle et sportive, la métropole clermontoise rassemble 21 communes et 290 000 habitants. Un Auvergnat sur quatre y réside. Clermont Auvergne Métropole est devenue Métropole au 1er janvier 2018 et compte 1 600 agents. Forte de ses nouvelles compétences, elle entend renforcer son rôle de locomotive pour le développement de l'Auvergne, dans la seconde région la plus dynamique de France.

Clermont Auvergne Métropole recherche :

**Un instructeur du droit des sols (H/F) - Cat B**  
**Contrat à durée déterminée (*remplacement congé maternité*)**

**Les missions :**

Sous l'autorité de la responsable du service Autorisation du droit des sols, au sein de la Direction de l'urbanisme, vous serez chargé d'instruire les demandes d'autorisations du droit des sols.

**Activités :**

Assurer l'instruction technique des demandes d'autorisation d'urbanisme (PC, PD, PA, DP et CUB en tant que de besoin) comprenant : 1ère analyse (complétude), consultation des services, expertise technique et préparation des décisions.

Procéder à une expertise technique et réglementaire des projets soumis à autorisation d'urbanisme.

Effectuer des analyses conjointes de l'interprétation d'un document d'urbanisme réglementaire avec les porteurs de projets, les professionnels ou les communes (permanence téléphonique).

Participer aux réunions internes ou externes au service et dans les communes sur les thématiques urbaines en général.

Participer et contribuer aux réflexions liées à l'élaboration des documents d'urbanisme.

**Savoirs :**

Maîtriser la réglementation applicable en matière d'urbanisme.

Connaître les législations annexes (par exemple : risques naturels prévisibles, accessibilité des personnes handicapées, sécurité incendie et secours, code de l'environnement...).

**Savoirs-faire :**

Interpréter les règlements des documents d'urbanisme et des orientations d'aménagement.

Savoir lire et interpréter des documents graphiques de planification urbaine.

Savoir lire des plans.

Savoir utiliser le code de l'urbanisme.

Savoir utiliser les outils informatiques.

Savoir travailler en transversalité.

Savoir respecter les délais.

**Savoirs-être :**

Faire preuve de rigueur.

Avoir des qualités relationnelles.

Faire preuve d'adaptabilité.

*Poste basé à Clermont-Ferrand.*

*Recrutement par voie contractuelle sur le cadre d'emploi des techniciens territoriaux. Date limite de réception des candidatures fixée au 12/01/2019.*

***Candidatures (CV et Lettre de motivation) à adresser à : Monsieur le Président, Clermont Auvergne Métropole - 64-66 avenue de l'Union Soviétique - BP 231 - 63007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1***

***Par mail : [recrutement@clermontmetropole.eu](mailto:recrutement@clermontmetropole.eu)  
[www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu)***